

Après les carburants, c'est maintenant l'ensemble des produits alimentaires qui connaît une augmentation sans précédent (+16 %). Face à la montée des prix, les salaires de l'ensemble des travailleurs et travailleuses stagnent. De nombreuses catégories qui étaient jusque-là épargnées, entrent implacablement dans la pauvreté. Parmi celles-ci, les personnels contractuels des GRETA, qui en plus de la précarité de leurs contrats et de l'instabilité de leur secteur professionnel, subissent des salaires désespérément bas.

## DES GRILLES SALARIALES D'UN AUTRE ÂGE...

Dans le cadre du marché de la formation, **les personnels des GRETA sont soumis à une pression croissante** pour répondre à de nouvelles contraintes chaque année. Les financeur-euses leur imposent des tâches administratives, financières et d'accompagnement des stagiaires qui étaient auparavant de leur ressort. Et pourtant, malgré ces exigences de plus en plus élevées, **les salaires ne sont pas à la hauteur.**

Contrairement aux titulaires et contractuel-les de la formation initiale, les formateur-trices des GRETA ne bénéficient ni de primes, ni d'indemnités. Par exemple, les enseignant-es bénéficient de l'ISOE (Indemnité de Suivi et d'Orientation des élèves) et/ou d'une pondération > à 1 pour les classes de BTS. Or, **les grilles de salaires** qui sont le **seul socle sur lequel les employé-es des Greta peuvent s'appuyer, ne correspondent plus du tout à la réalité du coût de la vie.**

### Des grilles qui se tassent : quelles perspectives ?

Avec l'augmentation du SMIC, les indices en entrée de grille sont revus voire supprimés, sans ajustement du reste de la grille : **l'écart entre les indices les plus bas et les autres tend à diminuer, la grille se tasse.** En conséquence, l'ancienneté et l'expérience professionnelle sont encore moins valorisées que par le passé, **les nouvelles recrues gagnant autant que les anciennes.** Par ailleurs, on atteint plus rapidement le plafond de la grille sans possibilité d'accéder à un autre cadre de rémunération : **on stagne plus vite et plus longtemps.**

Seule la GIPA permet dès lors de maintenir le niveau de rémunération face à l'inflation.

**C'est très insuffisant !**

### Un exemple de proposition pour la catégorie B

Pour commencer, nous pensons **qu'aucun salaire ne devrait être en dessous de 1 500 € net.** C'est pourquoi notre entrée de grille est à l'indice 410. Pour donner envie aux agent-es de rester en GRETA, nous pensons qu'il faut une progression dès la première année avec une augmentation de salaire conséquente, puis une progression rapide sur tout le début de carrière. Le salaire moyen d'un personnel administratif en milieu de carrière dans la formation continue est de 2 000 € net, par conséquent, nous proposons d'atteindre ce salaire autour de 8 à 10 années de service. La carrière serait plus lente sur la fin, mais toujours intéressante.

La fourchette de salaire dans le privé se situe entre 1 600 € et 2 400 €. Si notre grille démarre en deçà, nous pensons que les agent-es de catégorie B expérimenté-es méritent des salaires qui dépassent cette fourchette. C'est pourquoi **nous pensons qu'un déroulement de carrière sur 39 ans avant l'échelon maximal pour cette proposition de grille est raisonnable, avec 15 échelons au total.**

Par ailleurs, la montée en qualification des agent-es n'est pas systématiquement revalorisée. **Nous demandons une vraie reconnaissance de la formation continue des agents avec un repositionnement avantageux tenant compte à la fois de leur niveau de qualification et de leur expérience professionnelle, comme cela est imposé par le code de la Fonction publique.**

**FACE À CE MANQUE CRIANT DE PERSPECTIVES, LA CGT PROPOSE QUE LES GRILLES DES AGENT-ES DES GRETA SOIENT ENTIÈREMENT REVUES.**

Années de passage	Durée dans l'échelon	Indice Proposé	Salaire brut	Net (approx)
0	1	410	1 988,51 €	1 599 €
1	1	429	2 080,66 €	1 673 €
2	2	450	2 182,51 €	1 755 €
4	2	471	2 284,36 €	1 837 €
6	2	492	2 386,21 €	1 919 €
8	3	517	2 507,47 €	2 016 €
11	3	542	2 628,72 €	2 113 €
14	3	567	2 749,97 €	2 211 €
17	3	592	2 871,22 €	2 308 €
20	3	617	2 992,47 €	2 406 €
23	4	647	3 137,97 €	2 523 €
27	4	677	3 283,47 €	2 640 €
31	4	707	3 428,97 €	2 757 €
35	4	737	3 574,47 €	2 874 €
39	plafond	767	3 719,97 €	2 991 €

## POUR L'AUGMENTATION DE NOS SALAIRES, L'UNION FAIT LA FORCE



### Un réseau national sur lequel s'appuyer

Le réseau de la formation professionnelle continue de l'Éducation nationale est constitué de 110 GRETA, soient 4 750 lieux d'accueil et de formation (chiffres de 2021).

Avec 450 000 stagiaires formés-es, **les Greta représentent le 1<sup>er</sup> réseau de formation continue de France.**

Les Greta constituent un réseau qui s'appuie sur les EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement) rattachés à l'Éducation nationale et sont donc implantés sur l'ensemble du territoire. Au niveau du ministère de l'Éducation nationale, c'est la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire) qui assure le pilotage du réseau national des Greta.

**Nous sommes environ 38 000 intervenant-es, agent-es non titulaires de la Fonction publique** recruté-es sur **contrat de droit public** et donc régi-es par les textes de la Fonction publique.

Les Greta sont régis par des textes nationaux :

- L'article D423-1 du code de l'Éducation
- Le décret 213-852 du 24/09/2013
- La circulaire 2014-009 du 4/02/2014

Et localement : la convention constitutive des Greta.

**Dans les Greta, on trouve des personnels enseignants et des personnels administratifs des catégories B et C avec chacun des missions particulières.**



### Renforcer le collectif Greta CGT Educ'action

Le **collectif national Greta de la CGT Educ'action** regroupe des collègues enseignants, administratifs ou CFC de **toutes les académies**. Il est un outil pour permettre une **expression collective de nos aspirations** et les traduire en **revendications collectives**.

**Il répond aux questions relatives aux droits et conditions de travail des personnels et les conseille.** Il publie régulièrement des tracts visant à informer sur certaines thématiques ou à dénoncer des régressions.

Nous pensons que si nous prenons nos affaires en main, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup de services ou d'entreprises, **l'action collective a permis des avancées en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité...**

**LE SYNDICAT CGT EDUC'ACTION EST LE LIEU POUR DÉBATTRE ET FAIRE BOUGER LES CHOSSES. CE COLLECTIF NE DEMANDE QU'À SE DÉVELOPPER AVEC VOUS POUR ÊTRE PLUS FORT.**



**TOUTES ET TOUS UNI-ES DANS UN MEME SYNDICAT,  
NOUS SOMMES PLUS FORT-ES  
REJOIGNEZ-NOUS !**